

Compagnie :
Unité :
BT
C.U. - PV 00372/93

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

BORDEREAU D'ENVOI

[Stamp]	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
##	1

Date des faits : Le 07 août 1993
Lieux des faits :

OBJET :
Nature : Observation d'un objet volant non identifié
Témoïn : M E
Résultat de l'enquête : Phénomène inexpliqué

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
1	SYNTHESE
2	AUDITION DE M E (témoin).
3	PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE.
4	PLANS ET CROQUIS.
5	RELEVÉ METEOROLOGIQUE
6	TABLEAU DESCRIPTIF EN RAPPORT AVEC LE PAN

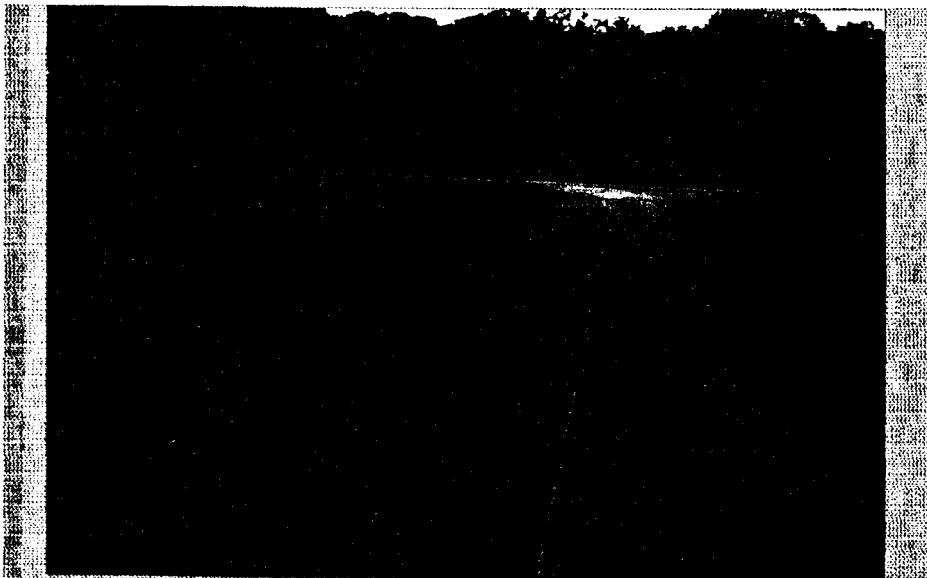
M. le Préfet
M. le Procureur de la République
Au Général, Commandant la Région Aérienne
M. le Ministre de la Défense, direction
générale de la gendarmerie nationale, Bureau
défense-opérations
Archives

Transmis le : - 7 SEP. 1993
par Le Lt-Colonel P.
Cdt le Groupe
signature

10 SEP. 1993
2097

CLICHE N° 1

Vue générale de l'intersection formée par la RD et le territoire de la commune de

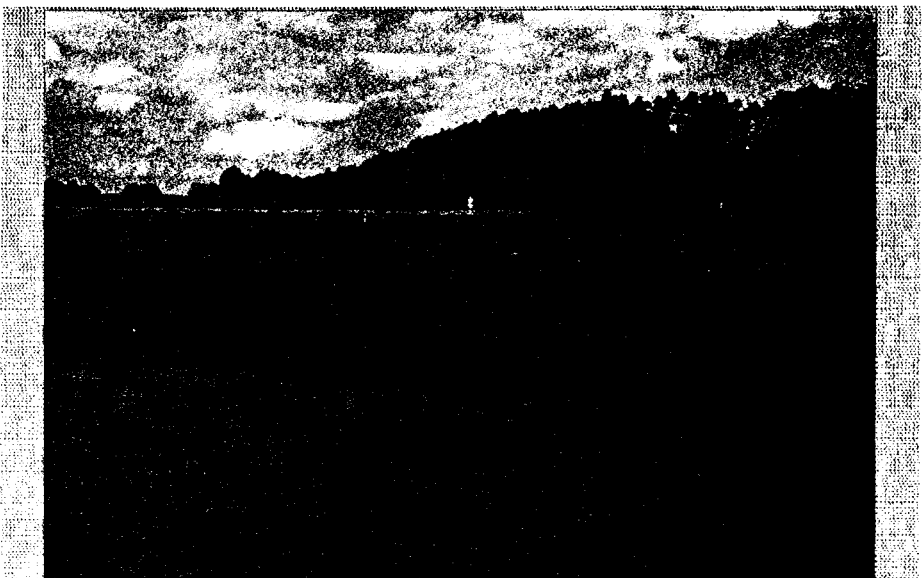


CLICHE N° 2

Sens de circulation du véhicule sur la RD pour prendre à gauche en direction de (RD). Le phénomène s'est produit à l'intersection.

CLICHE N° 3

vue de la RD reliant la commune de à



PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00372/93

AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme C P , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

M E , 45 ans,
né le à
demeurant

marié, directeur d'imprimerie, nationalité française,

qui déclare le dix août mil neuf cent quatre vingt treize
à onze heures et cinquante et une minutes:"-----

---Je suis l'adjoint au Maire de la commune de .---

---Je me présente à vos services pour vous relater les faits suivants.---

---Le samedi 07 août 1993 je me suis rendu à la chasse sur le ban de
, vers 17 heures. Nous étions trois chasseurs, monsieur J
Y demeurant à et monsieur S G qui demeure à
. Je ne connais pas les adresses exactes. Lorsque je suis arrivé,
nous avons bu une bière et nous avons mangé. Vers 18 heures 30, nous avons mangé
et nous étions chacun sur un mirador de 19 heures 30 jusqu'au environ de 21
heures 45. -----

---Par la suite, nous sommes allés à la cabane pour nettoyer, puis nous sommes
repartis chacun de notre côté. -----

---Monsieur J Y m'a suivi jusqu'à dans son véhicule. Pour ma
part, j'ai continué ma route en empruntant la route départementale en
direction du hameau de que j'ai traversé. ----

---En arrivant à l'intersection formée par la route précitée et le CD , j'ai
ralenti. J'ai regardé à droite et à gauche avant de tourner à gauche en
direction de . ----

---Au moment où je tournais à gauche, au milieu du carrefour, j'ai été ébloui
par une lumière intense provenant du dessus. A ce moment là, je devais rouler
à environ 40 km/h pour prendre le virage. -----

---J'ai stoppé immédiatement mon véhicule . Ma pensée a été " c'est les
gendarmes qui m'arrêtent " car je ne m'étais pas arrêté. Je mentionne quand
même qu'il n'y a pas signalisation à ce carrefour.-----

---J'ai coupé le moteur et cette lumière était toujours au dessus de mon
véhicule CITROEN ZX blanche. A ce moment précis, j'ai regardé l'heure affichée
à l'horloge à aiguille du véhicule. Il était 22 heures 45.-----

---Je précise que ce soir là, il faisait lourd et que la vitre de la portière
côté chauffeur était baissée. J'ai sorti ma tête du véhicule et j'ai regardé en
l'air vers cette source lumineuse. J'étais entouré par cette lumière de couleur
bleu-vert turquoise en hauteur et blanche au sol . Je n'ai jamais vu une lumière
d'une telle intensité et d'une telle couleur. Elle était de forme cylindrique à
sa base et pouvait avoir un diamètre d'une vingtaine de mètres. Cette source
de lumière partait en hauteur en forme de cône. Je ne peux pas vous donner
un chiffre pour la hauteur car cette lumière m'éblouissait légèrement. Je ne
pouvais pas voir ce qu'il y avait au dessus de cette lumière. J'ai regardé
autour de moi mais je ne voyais personne. J'ai regardé à nouveau hors de la
La personne entendue L'enquêteur

Compagnie :

Unité :
BTPROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

C.U. - PV 00372/93

N° PIÈCE N° FEUILLET

02 2

portière et cela a duré un certain temps. Je ne peux pas estimer le temps, peut être une minute. cette lumière est restée stationnaire au dessus de moi.

---Pendant ce laps de temps, je précise que mon auto-radio n'était pas en marche, et que je n'entendais aucun bruit. ----

---La lumière s'est éteinte en une fraction de seconde. j'ai regardé par la portière en me retournant, je ne sais pas pourquoi et j'ai entendu un sifflement puis une forme noire disparaître en direction de , à une vitesse fulgurante. D'ailleurs, il m'a été impossible de distinguer la forme de cette chose. ----

---Je précise que j'ai eu très peur et que je n'ai pas osé sortir de la voiture pendant ce phénomène. Je suis reparti chez moi à la vitesse de 20 km/h ayant toujours cette appréhension. En chemin, j'essayais de me poser la question " qu'est-ce que ce truc là ", ----

---Cette chose m'a tracassé et en arrivant chez moi, j'en ai parlé à ma femme. Elle ne m'a pas cru. ----

---Le dimanche, je suis resté à la maison et je n'ai rien fait du tout. ----

---Le lundi en me levant, j'ai ressenti des douleurs musculaires au niveau des mollets, des cuisses et des épaules. Je n'ai pas compris pourquoi, car je n'avais fait aucun effort. Je vous ai téléphoné lundi et ce matin en faisant le chemin à l'envers, je me suis arrêté à l'endroit du samedi soir. Je suis descendu de mon véhicule et j'ai ressenti de très vives douleurs dans la tête. Je suis remonté dans mon véhicule , cette douleur persistait et lorsque j'ai avancé de 10 mètres environ, celle-ci a disparu . ----

---Je vais refaire le même trajet et m'arrêter de nouveau pour voir si ces symptômes recommencent. Je vous téléphone pour vous tenir informé . ----

---Je précise que je me suis rendu sur les lieux afin de regarder si je voyais quelque chose et si je pouvais trouver une explication. Je n'ai rien remarqué du tout à cet endroit. ----

---Le soir de ce phénomène, il faisait chaud, pas un nuage, le ciel étoilé. Il n'y avait pas de vent . Je ne peux rien vous dire d'autre sur les conditions atmosphériques de cette soirée. ----

A le dix août mil neuf cent quatre vingt treize, à 13h00.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00372/93

N° PIECE

N° FEUILLET

01

1

Nous soussigné : gendarme C P , en résidence à
Vu les articles: 59 et 29B du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Le trente août mil neuf cent quatre vingt treize, à quatorze heures
Nous trouvant à , au bureau de notre unité, rapportons ce qui suit :

Le 10 août 1993 se présente au bureau de notre unité, Monsieur M
E , 45 ans, demeurant à , directeur d'imprimerie
et qui assure les fonctions d'adjoint au Maire dans sa commune de résidence.

Il nous signale avoir été témoin d'un phénomène qu'il ne peut expliquer,
le 07 août 1993 à 22 heures 45' à l'intersection formée par la RD et ,
commune de . (C.f PIECE N° 6 - tableau descriptif)

Entendu, il nous relate les faits (C.f PIECE N° 2)

Un message est rédigé et adressé à la Compagnie à (N° 645/93 de
notre unité)

Aucune trace d'interaction physique n'est constatée sur les lieux. Une
planche photographique et un croquis d'état des lieux sont établis afin de
localiser l'endroit. (C.f PIECE N° 3 et 4)

VERIFICATIONS EFFECTUEES

L'endroit où le phénomène s'est déclaré se trouvant dans la zone
d'approche des pistes de l'aéroport régional, les vérifications suivantes sont
faites.

Le 10 août 1993 nous prenons contact avec l'opérateur de la tour de
contrôle de l'aéroport de

Il ressort que les pistes ont été fermées au décollage à partir de 21
heures 40' et que le dernier avion (boeing) est parti à 21 heures 30' à
destination du

Le 13 août 1993 les renseignements suivants sont recueillis auprès de la
Gendarmerie des Transports Aériens de la B.A à

Aucun trafic aérien civil ou militaire n'était programmé pour la période
considérée.

Un relevé de la station de météorologie à nous est délivré.
(C.f PIECE N° 5)

Le 12 août 1993 entre 03 heures 30' et 03 heures 50' un objet volant non
identifié a été aperçu par des témoins sur le secteur de (forme allongée
avec un dôme au dessus et au centre, occultée par une vive lumière)

Procédure n° 765/93 diligentée par la brigade de .

Le maire de la commune d' , de et différentes personnes ont été
contactés.

L'enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00372/93

N° PIÈCE N° FEUILLET

01 2

A ce jour, aucune information et aucun autre témoignage sur la présence de ce phénomène n'est parvenu à notre connaissance.

De l'enquête effectuée et des éléments en notre possession, aucune explication ne peut être donnée à ce PAN (phénomène aérospatial non identifié).

A , le trente août mil neuf cent quatre vingt treize, à 14 h 20.
L'enquêteur

DIRECTION DE LA METEOROLOGIE
 COMPTE RENDU QUOTIDIEN

NOM DE LA STATION

INDIC. AN MOIS JOUR
 232 93 08 07 A

PHENOMENES				VENT MAXIMAL				TEMPE. EXTREMES			HUM. EXTREMES		HAUTEUR PRECIPITATIONS (dix. mm)			
Br	Or	Ne	Gs	Gr	Dm	Pm	Di	Pi	Tn	Tx	Un	Ux	R1	R2	R3	R4
/	/	/	/	/	08	05	32	08	+091	+258	30	95
D1	D2	D3	D4	Gm	Gi	Gn	Gx	Gn	Gx	Rj	Rn	Rt				
.	.	.	.	1030	1216	0404	1518	1546	0423							
EVAPORATION		INSOLATION			ETAT DU SOL		EPAISSEUR		MAXI DE LA NEIGE							
E	In	Is	It	E	E'	a	Sx									
/	68	62	130	/	/	-	-									
TEMPERATURES DANS LE SOL					TEMPE. MINIMALES		VISIBILITE (<= 300 M)									
10 cm	10 cm	10 cm	20 cm	50 cm	100 cm	a	a	06/18	00/24							
06h.	12h.	18h.	12h.	12h.	12h.	+10 cm	+50 cm	/	/							
+188	+213	+251	+215	+199	+186	+074	+079									

HH	dd	ff	VV	ww	w1	w2	cl	Cm	Ch	N	H1	N1	C1	H0	N0	C0	H2	N2	C2	
00	30	01																		
			T	T'	Td	U	P ou H (7 ou 8)													
			+119	X	+096	X	10228													
03	00	00																		
			+097	X	+083	X	10227													
06	00	00																		
			+107	X	+091	X	10225													
09	10	03																		
			+203	X	+092	X	10213													
12	12	03																		
			+235	X	+080	X	10193													
15	06	04																		
			+254	X	+084	X	10176													
18	08	03																		
			+241	X	+089	X	10167													
21	32	01																		
			+175	X	+111	X	66	10179												

→ 21 32 01
 Heure = 23h00 ↑
 Vent venant ↑

TABLEAU DESCRIPTIF EN RAPPORT AVEC LE PAN

Observations faites par le témoin

DATE, HEURE, LOCALISATION	
Date	07/08/93
Heure	22h45'
lieu	intersection RD , commune de

DESCRIPTION DU PAN	
Forme	forme noire sans pouvoir la décrire
nombre	1
couleur, brillance	lumière bleu-vert turquoise en hauteur, blanche au sol

CONDITIONS D'EVOLUTION	
Vitesse	fulgurante
Trajectoire	stationnaire pendant 1 mn environ
Direction de déplacement	Nord-Ouest, hameau de , commune
Bruit	sifflement lors déplacement

CONDITIONS D'OBSERVATION	
Température	temps chaud
visibilité	ciel étoilé, pas de nuage
vent	pas de vent

Relevé météorologique

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES	
Date et heure du relevé	07/08/93 à 21h00' GMT (23h00')
Direction du vent	Venant du Nord-Ouest
Vitesse du vent	4 km/h
Température	17,5° C
Humidité	66 %
Pression atmosphérique	1017,9 mb

Copie de L'article paru le 11 août 1993, dans le journal "LE REPUBLICAIN LORRAIN".

Un ovni aperçu près de Metz

METZ. - Un objet volant non identifié a été aperçu samedi soir près de Metz par un habitant de Pournoy-la-Grasse qui a signalé ce phénomène **étrange** à la gendarmerie. Il était **environ** 22 h 45. M. **Mertz**, 45 ans, imprimeur et adjoint au maire de **Pournoy-la-Grasse** circulait au volant de sa voiture, lorsqu'au carrefour des CD 71 et 71 **A** sur la commune de Beux, il fut ébloui par une intense lumière **bleu** turquoise provenant d'un objet silencieux à l'arrêt au-dessus du **carrefour**. Cette lumière resta allumée une minute, puis elle s'éteignit et l'objet s'éloigna à grande vitesse avec un **sifflement**. Par la suite, M. **Mertz** devait **ressentir** des douleurs musculaires. Le lendemain, intrigué par ce qu'il **avait** vu, il est revenu sur place. Il fut alors pris d'un violent mal de tête qui s'estompait progressivement à mesure qu'il s'éloignait du **lieu où** il avait aperçu ce mystérieux objet.